

TARIFS 2011 - 2012

(correspond au forfait : licence, assurance, inscription "compétitions officielles")

Mini poussin :	2003 à 2005 ↵	Junior :	1993 et 1994 ↵	
Poussin :	2001 et 2002	Espoir :	1990 à 1992	90€
Benjamin :	1999 et 2000	Senior :	1973 à 1989	90€
Minime :	1997 et 1998	Vétéran :	1972 et avant ↵	
Cadet :	1995 et 1996 ↵			
Loisir :	Avant 1992 <	Dirigeant :	Avant 1992 <	45€

Prix d'achat du maillot de club. Obligatoire pour toutes les compétitions.

Tee-Shirt "EA/PO" :	10€
Débardeur "BE/MI" :	15€
Débardeur "Cadets à Vétéran" :	20€

☺ Réductions familles nombreuses :

- 10€ à partir de la 2^{ème} licence "Athlète".

Attention : Pas de réduction sur une licence Dirigeant ou Loisir.

⊛ Les licences seront valables jusqu'au 31 août 2012

- Pas de remboursement en cours d'année.

Règlement à l'ordre de MOUY - A.T.A.C

☺ *Facilités de paiement :*

- Il sera possible de payer en 2 parties à condition que les chèques soient datés au même jour et tous donnés avec le dossier complet (3 parties si plusieurs licences dans la même famille).

- Ils seront encaissés tous les mois.

☺ **Mutations** : le coût du dossier (140€) est payé par l'athlète et il sera remboursé par le club en déduisant la moitié de la somme lors du renouvellement la saison prochaine et l'autre moitié lors du renouvellement suivant = **clause FIDELITE !!!**

⊛* Pour les anciens, il faudra avoir renouvelé sa licence avant le 25 septembre pour être récompensé lors de l'AG et pour participer aux premières compétitions.

TARIFS 2011 - 2012

(correspond au forfait : licence, assurance, inscription "compétitions officielles")

Mini poussin :	2003 à 2005 ↵	Junior :	1993 et 1994 ↵	
Poussin :	2001 et 2002	Espoir :	1990 à 1992	90€
Benjamin :	1999 et 2000	Senior :	1973 à 1989	90€
Minime :	1997 et 1998	Vétéran :	1972 et avant ↵	
Cadet :	1995 et 1996 ↵			
Loisir :	Avant 1992 <	Dirigeant :	Avant 1992 <	45€

Prix d'achat du maillot de club. Obligatoire pour toutes les compétitions.

Tee-Shirt "EA/PO" :	10€
Débardeur "BE/MI" :	15€
Débardeur "Cadets à Vétéran" :	20€

☺ Réductions familles nombreuses :

- 10€ à partir de la 2^{ème} licence "Athlète".

Attention : Pas de réduction sur une licence Dirigeant ou Loisir.

⊛ Les licences seront valables jusqu'au 31 août 2012

- Pas de remboursement en cours d'année.

Règlement à l'ordre de MOUY - A.T.A.C

☺ *Facilités de paiement :*

- Il sera possible de payer en 2 parties à condition que les chèques soient datés au même jour et tous donnés avec le dossier complet (3 parties si plusieurs licences dans la même famille).

- Ils seront encaissés tous les mois.

☺ **Mutations** : le coût du dossier (140€) est payé par l'athlète et il sera remboursé par le club en déduisant la moitié de la somme lors du renouvellement la saison prochaine et l'autre moitié lors du renouvellement suivant = **clause FIDELITE !!!**

⊛* Pour les anciens, il faudra avoir renouvelé sa licence avant le 25 septembre pour être récompensé lors de l'AG et pour participer aux premières compétitions.